



PREAVIS MUNICIPAL NO 5/2014

Concernant le projet d'agrandissement de l'accès intérieur du parking de la Souche pour une somme de Fr.66'000.00

Au Conseil communal d'Yverne

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Les travaux faisant l'objet du présent préavis ont pour but d'améliorer l'accès intérieur du parking situé en sous-sol de l'immeuble communal qui comporte 10 places, un local commun et un autre local destiné initialement au service postal. Ces deux locaux pouvant être mués en 2 nouvelles places de parc.

L'accès à ce parking a été conçu de telle manière que son utilisation par des véhicules de gabarit « moyen », est rendue très compliquée par la conception de la zone d'entrée située au bas de la rampe.

Les travaux projetés permettront d'améliorer l'accès à tous véhicules, et généreront une utilisation maximale de ces places de parc intérieures, ceci sans modifications des aménagements extérieurs de l'immeuble dans sa partie Nord.

Nous vous rappelons qu'en date du 20 mars 2014, le Conseil communal avait accepté la construction d'un parking souterrain avec tous les règlements et amendements des deux commissions.

L'amendement précisait notamment l'aménagement de l'entrée du parking de la Souche.

Pour des raisons de conformité, et suite à la votation communale négative du 29 juin 2014, un nouveau préavis doit être déposé.

2. Descriptif technique

Les travaux à effectuer sont les suivants :

- Sciage et démolition du mur et de l'escalier circulaire extérieur actuel donnant accès au sous-sol, ceci jusqu'au niveau de dalle existante, la partie extérieure visible restant intacte.

- Construction d'un mur en béton en prolongation du mur existant et construction d'un escalier droit reliant le niveau du garage au palier nord extérieur de l'immeuble permettant le nouvel accès aux utilisateurs.
- Bétonnage d'une dalle dans la partie laissée vide par la démolition de l'escalier actuel.
- Pose d'une nouvelle porte de garage sectionnelle avec télécommandes.
- Travaux de rhabillages divers et travaux de peintures y relatifs.
- Interventions de l'électricien sur le réseau existant, nécessaires à l'exécution des travaux et au raccordement du système de commande de la nouvelle porte de garage.

3. Détails financiers

1. Travaux de sciage et évacuation de l'escalier circulaire existant, construction de l'escalier droit en béton armé et d'un mur de fermeture, bétonnage de la dalle pour fermeture du trou existant, travaux complets de rhabillage divers après démolition.
2. Dépose de la porte du garage existante et mise en place d'une porte de garage à rouleau avec télécommandes
3. Travaux d'électricité
4. Travaux de peinture
5. Divers et imprévus
6. Honoraires de l'ingénieur

Récapitulatif :	1. Fr.38'500.00
	2. Fr. 5'000.00
	3. Fr. 3'500.00
	4. Fr. 2'500.00
	5. Fr. 3'500.00
	<u>6. Fr. 8'000.00</u>

Total	Fr.61'000.00
TVA 8%	<u>Fr. 5'000.00</u>
TTC	<u>Fr.66'000.00</u>

4. Conclusion

Fondés sur ce qui précède, nous vous proposons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVORNE

- vu le présent préavis
- ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de ce projet
- considérant qu'il a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. d'accepter le préavis tel que présenté
2. de prélever sur les liquidités communales le montant de Fr.66'000.00

Adopté en séance de municipalité le mercredi 19 novembre 2014

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic : Ph. Gex Le Secrétaire : Ch. Richard

